

COMMENT DEVENIR ANIMATEUR RANDONNEE PEDESTRE ?

Table des matières

A. Généralités.	0
B. Parcours de formation.	0
C. Formation continue des animateurs.	1
D. Trouver une formation.	2

A. Généralités.

1. Il existe deux niveaux d'animateur de randonnée pédestre. A chaque niveau correspond un niveau de compétence et de prérogatives ainsi :
 - L'animateur 1^{er} niveau : il organise, conduit et encadre des randonnées pédestres se déroulant durant une journée maximum, sans progression de nuit, ni itinérance, et exclusivement sur des itinéraires balisés et/ou répertoriés, reconnus par avance et ne nécessitant pas l'utilisation de techniques de progression liées à l'alpinisme.
 - L'animateur 2^e niveau : il organise, conduit, encadre et anime des randonnées pédestres pouvant se dérouler sur plusieurs jours consécutifs, sur des itinéraires balisés ou non, répertoriés ou non, sans choix délibéré d'itinéraires nécessitant des techniques de progression liées à l'alpinisme
2. L'obtention du 2^e niveau permet aux lauréats de se voir délivrer le Brevet Fédéral d'Animateur.

B. Parcours de formation.

1. Pour s'inscrire à la formation d'animateur 1^{er} niveau, il est nécessaire d'avoir préalablement :
 - Obtenu dans les 5 ans l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PCS1) ou certificat équivalent.
 - Obtenu dans l'année le Module de base de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

2. Ainsi, le parcours de formation au sein de la fédération débute par le module de base. Cette formation dure deux jours.
3. La deuxième étape est le Stage animateur niveau 1 (SA1) qui doit donc être réalisé dans l'année suivant l'obtention du module de base. Cette formation dure 2 jours.
4. La troisième et dernière étape consiste à valider le Stage animateur niveau 2 (SA2) qui doit être réalisé dans les 36 mois maximum entre le début du Module de Base et l'évaluation du SA2. Cette formation dure 5 jours + 2 jours d'évaluation.



1er jour de formation. —————> Maximum 36 mois.

C. Formation continue des animateurs.

1. Quel que soit son niveau l'animateur fédéral est invité tous les 5 ans à réactualiser ses acquis par un stage de formation continue (2 jours).
2. Pendant ce stage il aura l'occasion de mettre à jour ses connaissances en matière de :
 - Topographie.
 - Sécurité, technique de secourisme.

- Les assurances, la responsabilité.
- L'évolution du matériel et de la technique.
- Etc...

D. Trouver une formation.

1. Se rendre sur la page Internet : <https://formation.ffrandonnee.fr/> ou passer par le site www.ffrandonnee.fr et cliquer sur l'onglet « Formation ».

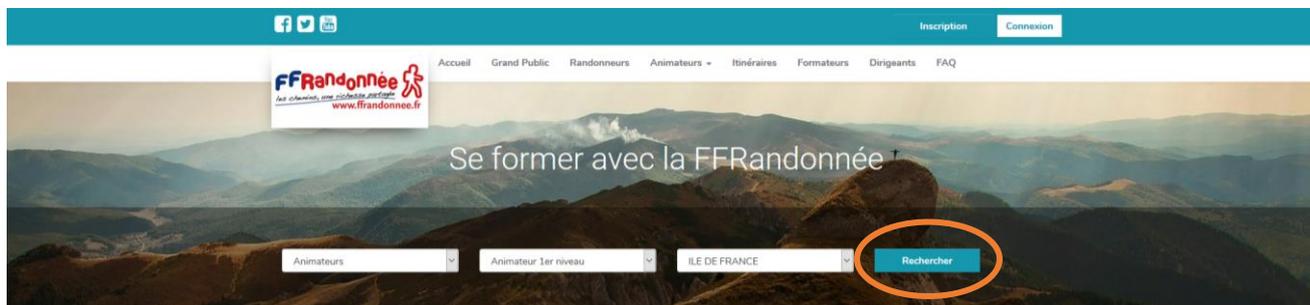


2. Sur le site dédié à la formation de la FFRandonnée, vous trouverez sur la page d'accueil le module de recherche des stages.

3. A partir de ce module, rechercher le type de stage souhaité en choisissant vos critères :

- Tous les publics :
 - animateurs (tous les stages pour apprendre à devenir animateur).
 - dirigeants (tous les stages liés à la fonction de dirigeant).
 - formateurs (tous les stages pour apprendre à devenir formateur).
 - grand public (tous les stages ouverts aux non licenciés).
 - itinéraires (tous les stages liés aux itinéraires comme celui de baliseur).
 - randonneurs (tous les stages thématiques pour mieux randonner).
- Tous les types de stage :
 - différentes propositions en fonction du choix dans la rubrique « Tous les publics ».
 - précise le contenu du stage.
- France :
 - sélectionne les stages de la zone définie (région ou département).

4. Puis cliquer sur le bouton « Enregistrer » pour lancer la recherche et accéder à la page résultats.



Si vous rencontrez un problème dans l'une de ces étapes, veuillez contacter : formation@ffrandonnee.fr